

REPUBLIQUE DU NIGER

REGION DE TILLABERI

Chambre Régionale d'Agriculture (CRA)

Etablissement public à caractère professionnel créé par la Loi 2000 15 du 21 Août 2000

BP : 173 Tillabéri / NIGER ; **Tel** : 21 71 55 69 / 96 97 86 87 / 96 29 38 71

Email : cratillabri@yahoo.fr



**Compte rendu de l'Assemblée Générale Consulaire de la 3^{ème} mandature de la
Chambre Régionale d'Agriculture de Tillabéri**



Photo 1 : photo da famille lors de l'assemblée générale consulaire de la CRA de Tillabéri.

Tillabéri, le 3 septembre 2014.

Sommaire

Introduction	3
I. Déroulement de l'Assemblée Générale.....	3
1.1 Les allocutions d'ouverture	4
1.1.1 Allocution du Président du RECA	4
1.1.2 Allocution du Président du Comité Ad'hoc	4
1.1.3 Allocution du représentant du Ministre de l'Agriculture	4
1.2 Election du nouveau Bureau Exécutif	5
1.3 Cérémonie de clôture.....	7
Conclusion.....	9

Introduction

La Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) de Tillabéri a tenu le 3 septembre 2014 son Assemblée Générale consulaire dans la salle de réunion de l'Ecole Normale Tanimoune de Tillabéri. Cette Assemblée consulaire avait été précédée du renouvellement des membres consulaires pour l'ensemble des treize (13) départements de la Région de Tillabéri qui étaient arrivés à terme de leur mandat depuis le 7 mai 2014.

Les membres consulaires qui constituent l'Assemblée Générale de la Chambre Régionale d'Agriculture sont au nombre de 74 élus dont 69 au titre du collège des exploitants individuels et 5 des organisations professionnelles agricoles (OPA).

Ont également participé à cette Assemblée Générale, l'Inspecteur Général de Service du Ministère de l'Agriculture (IGS/MAG), le Directeur National de l'Action Coopérative et de la Promotion des Organismes Ruraux (DACPOR), des membres du comité Ad'hoc régional, des représentants du Programme de Promotion pour l'Agriculture Productive (PromAP) et de plusieurs autres invités de marque.

Il est important de rappeler qu'un comité Ad'hoc régional a été mis en place depuis juin 2014 pour conduire le processus de renouvellement des consulaires de la CRA de Tillabéri. Ce comité a élaboré une feuille de route et les différents outils nécessaires pour mener à bien les activités. De plus, le comité a effectué des missions de sensibilisation autour de tous les acteurs¹ villageois, communaux et départementaux. Le comité a mis à contribution les radios communautaires pour la diffusion d'un enregistrement audio en vue de faire passer le maximum d'information. Par la suite, le comité a supervisé les élections des consulaires et des délégués à travers les acteurs communaux.

I. Déroulement de l'Assemblée Générale

L'assemblée Générale consulaire de la CRA de Tillabéri pour la troisième mandature s'est déroulée en trois étapes à savoir les allocutions d'ouverture, les élections des membres du bureau et la cérémonie de clôture.

¹ Les acteurs sont constitués par les producteurs ruraux (agriculteurs, éleveurs, exploitants forestiers, transformateurs/trices semi-artisanales), les services techniques déconcentrés concernés, les autorités administratives et coutumières

1.1 Les allocutions d'ouverture

Les allocutions adressées par le Président du RECA, le Président du Comité Ad'hoc, et le représentant du Ministère de l'Agriculture à l'endroit des consulaires constituent la première étape de cette élection.

1.1.1 Allocution du Président du RECA

Après les salutations fraternelles, le président du Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA) a tout d'abord féliciter les consulaires pour le choix et la confiance portés sur eux à travers leur élection par leurs départements respectifs. Le président du RECA a terminé son allocution en souhaitant que les élections se passent dans la plus grande transparence et que les hommes ou femmes qui seront élus puissent travailler pour faire rayonner la Chambre de Tillabéri.

1.1.2 Allocution du Président du Comité Ad'hoc

Dans son mot de bienvenue, le SGA de la région de Tillabéri, Président du comité ad'hoc, représentant du Gouverneur a tout d'abord souhaité la chaleureuse et cordiale bienvenue à tous les participants qui ont effectué le déplacement. Il a rappelé les activités du comité depuis le début du processus jusqu'aux élections des consulaires de la Chambre. Monsieur Ari Mani Mamadou a présenté ses félicitations à tous les membres du comité d'organisation et au delà à tous ceux qui ont participé à l'atteinte des résultats et surtout à l'ONG GIZ à qui, il a réitéré sa profonde gratitude.

1.1.3 Allocution du représentant du Ministre de l'Agriculture

L'Inspecteur Général de Service, représentant du Ministre d'Eta, Ministre de l'Agriculture a pris la parole, au nom du Ministre empêché, pour remercier les participants pour avoir effectué le déplacement. Il a ensuite rappelé les dispositions de la loi n° 2000 15 du 21 août 2000 relative à la création des chambres d'agriculture ainsi que son décret d'application. Avant de terminer à travers des remerciements à tous ceux qui ont accompagné le processus notamment l'Union Européenne et la GIZ à travers son Programme de Promotion pour l'Agriculture Productive (PromAP), il a déclaré lancé les travaux de l'assemblée générale consulaire de la CRA de Tillabéri pour la troisième mandature.

Après les séries d'allocutions, un témoignage de satisfaction a été décerné à Monsieur Ismaguil Anar, Président sortant de la CRA de Tillabéri pour le travail abattu au bénéfice de la Chambre.

Par la suite, les travaux se sont poursuivis avec l'élection du nouveau Bureau Exécutif.

1.2 Election du nouveau Bureau Exécutif

L'élection du bureau exécutif de la CRA de Tillabéri a débuté avec la mise en place d'une table de séance comme le stipule l'article 32 du décret 2001 105/PRN/MDA du 18 mai 2001. Cette élection a été encadrée par un Magistrat de l'ordre judiciaire proposé par le Tribunal de Grande Instance de Tillabéri.

Le magistrat a demandé de procéder à la mise en place d'un Bureau de séance en désignant comme Président le doyen d'âge qui sera accompagné de deux assesseurs et d'un secrétaire, conformément à l'article 32 du décret d'application.

Ainsi, le bureau était composé de :

Président : Abdoul Zakou Adamou, membre consulaire de Bankilaré ;

Secrétaire : Hamani Hassoumi, membre consulaire de Ouallam ;

Assesseur n°1 : Madame Saidou Sadatou, membre consulaire d'Abala ;

Assesseur n°2 : Abdoul Kadri Boukari, membre consulaire de Say.

Etant donné que certains membres consulaires ne parlent pas le français, un facilitateur effectue à chaque étape la traduction en langue Djerma.

Auparavant, le Magistrat a procédé à la vérification de la liste des consulaires au moyen des différents procès verbaux des départements. A l'issue de cette vérification, 74 consulaires étaient présents sur les 76 prévus soit deux absents qui ont été enregistrés. Il s'agit tous des consulaires du département de Kollo.

Après s'en est suivi la lecture des postes à pourvoir (suivant l'article 14 du décret d'application de la loi créant les Chambres d'Agriculture du Niger) par le Président du bureau de séance, après les remerciements aux délégués pour la confiance placée en eux. Ces postes sont :

- Poste de Président ;
- Poste de Vice- Président
- Poste du Trésorier ;
- Poste du Trésorier Adjoint et ;
- Poste de Secrétaire Général ;

Le président du bureau de séance a déclaré l'ouverture des candidatures poste par poste.

Pour le poste de Président :

Deux candidatures ont été enregistrées ; il s'agit de :

Rabaha Hanna, Union Kambéssikone (Sawani, département de Tillabéri),

Dr Soumaila Abdourhamane, Union Aniyat (Chiwil, département de Filingué).

Par la suite, les deux candidats ont procédé au choix des bulletins et la présentation des propagandes de chaque candidat (3 minutes par candidat) avant d'aller au vote.

A l'issue du vote, le résultat ci-dessous a été obtenu :

	Répartition de voix par candidat
Nombre d'inscrits : 74	
Nombre d'inscrits ayant voté : 74	Premier : Dr Soumaila Abdourhamane, 42
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0	Deuxième : Rabaha Hanna, 32
Suffrages exprimés valables : 74	

Dr Soumaila Abdourhamane ayant obtenu le nombre de voix le plus élevé, 42 sur 74, est élu Président de la Chambre régionale d'Agriculture de Tillabéri pour un mandat de 4 ans.

Poste de Vice-président :

Une seule candidature a été enregistrée, il s'agit de Monsieur Antarou Amadou (groupement Marizam, département de Gothèye) a été élu par consensus Vice Président de la Chambre régionale d'Agriculture de Tillabéri pour un mandat de 4 ans.

Poste de Trésorier Général :

Une seule candidature a été enregistrée, Madame Mariama Karimoun (Union Malibéro, département de Ouallam) a été élue par consensus Trésorière Générale de la Chambre régionale d'Agriculture de Tillabéri pour un mandat de 4 ans.

Poste de Trésorier Général Adjoint :

Deux candidatures on été enregistrées. Il s'agit de :

Bachirou Halidou, département d'Ayorou

Almémoune Ismaguil, département de Bankilaré

Par la suite, les deux candidats ont procédé au choix des bulletins et la présentation des propagandes de chaque candidat (3 minutes par candidat) avant d'aller au vote.

Après les opérations de vote, le résultat suivant a été enregistré.

Nombre d'inscrits : 74	Répartition de voix par candidat
Nombre d'inscrits ayant voté : 74	Premier : Bachirou Halidou, 53
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5	
Suffrages exprimés valables : 69	Deuxième : Almémoune Ismaguil, 16

Bachirou Halidou ayant obtenu le nombre de voix le plus élevé, 53 sur 74, est élu Trésorier Général Adjoint de la Chambre régionale d'Agriculture de Tillabéri pour un mandat de 4 ans.

Poste de Secrétaire :

Trois candidatures ont été enregistrées. Il s'agit de :

Abdourhamane Hassoumi, département de Torodi,

Boukari Harouna, département de Téra,

Abdoul Karim Wirir Goum, département de Tillabéri

Après les choix des bulletins et les propagandes, le résultat suivant a été obtenu suite au vote :

Nombre d'inscrits : 74	Répartition de voix par candidat
Nombre d'inscrits ayant voté : 73	Premier : Abdourhamane Hassoumi, 47
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0	Deuxième : Boukari Harouna, 24
Suffrages exprimés valables : 73	Troisième : Abdoul Karim Wirir Goum, 2

Monsieur Abdourhamane Hassoumi ayant obtenu le nombre de voix le plus élevé, 47 sur 73, est élu Secrétaire Général de la Chambre régionale d'Agriculture de Tillabéri pour un mandat de 4 ans.

Deux Commissaires aux Comptes ont été désignés en dehors des membres du Bureau Exécutif pour un mandat de 4 ans.

Il s'agit de :

Abdoul Kadri Boukari, département de Say

Harouna Niandou, département de Balleyara

1.3 Cérémonie de clôture

Après la phase des élections, la cérémonie de clôture a été marquée par la présentation des membres du bureau exécutif et le discours de clôture du représentant du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture.

Ainsi, les membres du nouveau bureau de la Chambre ont été présentés à l'assistance.



Photo 2 : les membres du bureau exécutif de la CRA de Tillabéri pour la troisième mandature (de la droite vers la gauche, le Président, le Vice Président, la Trésorière, le Trésorier Adjoint et le Secrétaire).

				
<p>Dr Soumailou Abdourahmane Président de la CRA Dr vétérinaire Producteur de semence de mil et niébé Producteur maraicher de pomme de terre, poivron et moringa Eleveur races azawak et bali-bali Conseiller municipal (Commune rurale de Imanan) Responsable du service vétérinaire privé de proximité (SVPP) de la zone Filingué (Balleyara-Filingué et Abala) Membre de l'Union Aniyat, affiliée à la FCMN Niya</p>	<p>Monsieur Anatarou Amadou Vice-Président de la CRA Producteur de mil et sorgho Producteur maraicher de Manioc, Pomme de terre et Tomate Eleveur e bovins Membre du Groupement Marizam 2, affilié à l'union Bonkaney</p>	<p>Madame Mariama Karimoun Trésorière Générale de la CRA Productrice d'arachide, gombo, sésame Eleveur embouche des petits ruminants Membre de l'Union Mali Béro de Ouallam</p>	<p>Bachirou Halidou Trésorière Générale Adjoint de la CRA Producteur d'oignon Producteur maraicher de légumes Producteur de riz hors aménagement Trésorier Général de l'Union Niya d'Ayérou Eleveur embouche petits ruminants</p>	<p>Monsieur Abdourhamane Hassoumi Secrétaire Général de la CRA Producteur maraicher de moringa, tomate, poivron, manioc et oignon Eleveur de gros ruminants Producteur d'arbres fruitiers notamment la pomme du Sahel Coordonnateur départemental de GAJEL Torodi Enseignant, directeur du CEG de Tiouridi.</p>

Des sages conseils leur ont été prodigués par le représentant du Ministère de l'Agriculture, le représentant du Gouverneur et le président du RECA. Le nouveau président de la CRA a remercié au nom de ses pairs, les consulaires départementaux pour la confiance placée en eux et a sollicité leur appui pour faire rayonner la jeune Chambre de Tillabéri.

Le représentant du Ministère de l'Agriculture, dans son discours de clôture, a remercié tous les consulaires départementaux pour leur maturité et leur contribution à l'aboutissement du processus. Il a également remercié l'ONG GIZ pour avoir favorisé la tenue de ses élections ainsi que les membres du comité d'organisation pour tous les sacrifices consentis, les membres du bureau sortant et la mission venue de Niamey pour son appui technique. Il a terminé son allocution en souhaitant un bon retour à tous les participants dans leurs foyers respectifs.

Conclusion

L'assemblée générale consulaire de la Chambre Régionale d'Agriculture de Tillabéri pour la troisième mandature s'est déroulée dans la plus grande transparence à la grande satisfaction de tous. Cette assemblée consulaire a permis la mise en place d'un bureau exécutif de 5 personnes dont une femme et de 2 commissaires au compte. La mise en place de ce nouveau bureau marque la fin des prérogatives du comité ad'hoc régional chargé de conduire le processus de renouvellement de la CRA.

Fait à Tillabéri, le 3 septembre 2014.

Le Secrétaire Permanent
de la CRA